

5.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	Struye de Swielande Tanguy ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables :	/
Thèmes abordés :	' 1ère partie : construire la comparaison en développant la méthode comparative et les théories et variables d'analyse ' 2ème partie: analyser la question du pouvoir politique comparé à partir notamment de la dynamique occidentale, de l'approche extra'occidentale et des dynamiques « orphelines » ' 3ème partie : étudier l'expression politique comparée sur base de l'expression institutionnelle ou démocratique, l'expression surveillée et l'expression hors système.
Acquis d'apprentissage	Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable : ' d'identifier les ressemblances et différences entre les régimes politiques dans plusieurs aires culturelles et à différentes époques de l'histoire ; ' d'interpréter ces différences et ressemblances en fonction du code culturel et des stratégies des acteurs politiques ; ' de vérifier dans quelles mesures ces ressemblances et différences peuvent s'inscrire dans un cadre conceptuel commun et universel. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen oral
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral.
Bibliographie :	-- BADIE B., HERMET G. (2000), La politique comparée, PUF, Paris. -- ALMOND G.A., DALTON R.J., POWELL G.B. (1996), Comparative Politics Today: a World View, 9th ed., Longman.
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en administration publique (horaire décalé) > Master [120] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé) > Master [60] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé)
Faculté ou entité en charge:	CCBM